

Rapport public Parcoursup session 2023

Université d'Artois - Site d'Arras - Licence - Lettres - Parcours Lettres-Histoire-Droit : métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux non résidents
Université d'Artois - Site d'Arras - Licence - Lettres - Parcours Lettres-Histoire-Droit : métiers du journalisme et des institutions politiques, administratives et culturelles	Jury par défaut	Tous les candidats	44	1366	222	418	17	51

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

De manière générale, la réussite en première année de licence nécessite la maîtrise de connaissances et compétences acquises au lycée, une bonne connaissance du contenu et des débouchés de chaque filière universitaire ainsi qu'un engagement du futur étudiant dans son projet d'étude choisi.

Plus spécifiquement, il est attendu des candidats en licence Mention LETTRES :

* Disposer d'un très bon niveau rédactionnel qui permette notamment d'argumenter un raisonnement et d'analyser un texte
Cette mention suppose en effet une maîtrise globale de la langue française et des qualités de compréhension fine de textes de toute nature. Elle nécessite aussi de solides capacités d'expression afin de pouvoir analyser des textes littéraires, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)
Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes. La maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la culture et l'histoire littéraires et artistiques, ainsi que par l'étude de la langue française
Cette formation impose en effet une connaissance de la genèse et de l'évolution des lettres françaises, avec une attention particulière pour leur dimension historique. Elle requiert également une appétence pour les textes littéraires, anciens, médiévaux et contemporains, pour le monde de l'art et pour les dimensions linguistiques de la langue.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour la littérature sous toutes ses formes (poésie, roman, essai, théâtre, cinématographie, etc.)

La licence de Lettres a pour objet la lecture, l'étude et la compréhension des œuvres littéraires, dans toute leur richesse, leur diversité et leur complexité.

* Disposer d'une bonne culture générale et être ouvert au monde

L'intérêt pour la discipline Lettres est bien évidemment essentiel, mais l'étude de la littérature impose également une bonne culture générale dans des domaines diversifiés et une sensibilité pour les humanités dans toute leur diversité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail seul ou en équipe

Cet attendu marque l'importance, pour la Licence en Lettres, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome, seul ou en petit groupe. Comme beaucoup de formations universitaires, cette formation laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

Toutes ces connaissances et compétences peuvent être acquises au lycée dans les enseignements du tronc commun et approfondies plus particulièrement dans les enseignements de spécialité et options du domaine des arts, des lettres, des langues et des sciences humaines et sociales.

Attendus locaux

Disposer d'une grande capacité de travail et avoir un bon niveau dans une deuxième langue étrangère

Conditions d'inscription

Sont autorisés à s'inscrire :

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français des séries générales, technologiques ou professionnelles.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un DAEU.
- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV hors baccalauréat.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur européen.
- . Les candidats ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un équivalent au baccalauréat français (diplôme obtenu hors U.E).

N.B : Les candidats non ressortissants de l'U.E, de l'EEE, de la Confédération Suisse, de Monaco ou d'Andorre, titulaires ou en préparation d'un diplôme équivalent au baccalauréat français (U.E ou hors UE) ne passent pas par la plateforme Parcoursup, mais par la procédure DAP.

- . Les candidats titulaires ou en préparation d'un diplôme français de niveau IV (hors baccalauréat, DAEU auxquels s'ajoute la capacité en droit pour les licences de droit) doivent faire l'objet d'une validation de leur diplôme par l'université.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Novatrice (elle est unique en France), la formation a pour objectif premier de dispenser aux étudiants des connaissances solides et rigoureuses dans trois disciplines majeures : les Lettres, l'Histoire et le Droit. Elle vise l'acquisition d'une culture générale, une parfaite maîtrise de la langue écrite et orale, un développement des compétences créatives et rédactionnelles. Les enseignements principaux sont complétés par des cours de géopolitique, de sociologie, d'économie et d'histoire culturelle.

Le semestre Erasmus (obligatoire) dans une université partenaire et la réalisation d'un stage professionnel contribuent grandement à l'autonomie des étudiants, au perfectionnement des langues étrangères ainsi qu'à une juste appréciation des attentes du monde du travail. Deux langues étrangères sont étudiées : l'anglais est obligatoire (LV 1), et le choix est donné entre l'allemand, l'espagnol ou le chinois débutant (LV2).

Un entraînement aux entretiens oraux des Écoles de commerce, de journalisme et des Instituts de Science Politique, est assuré par des professeurs et des professionnels.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux a, dans un premier temps, appuyé ses travaux sur la base du classement généré par l'outil d'aide à la décision, paramétré au regard de critères académiques établis par la commission. Elle a dans un second temps pris en compte les compétences académiques et la motivation pour tous les dossiers, ce qui a aussi permis de départager les candidats ex-aequo.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

De bons résultats en première et en terminale ainsi qu'aux épreuves anticipées de français permettent d'obtenir un bon classement de dossier. Il est également important de faire une lettre de motivation bien rédigée et bien argumentée.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes en français	Notes de 1ère et de terminale, en particulier en français. Notes aux épreuves anticipées de français et notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité.	bulletins scolaires de 1ère, de terminale et dans l'enseignement supérieur (DAEU) * relevé de notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité relevé de notes des épreuves anticipées de français	Essentiel
	Résultats dans les autres matières littéraires	Les notes en philosophie et en spécialité langues et cultures de l'Antiquité (latin ou grec) sont aussi prises en compte. Notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité.	bulletins scolaires de 1ère, de terminale et dans l'enseignement supérieur (DAEU) * relevé de notes aux épreuves terminales des enseignements de spécialité	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualités rédactionnelles	Fiche avenir - Qualité rédactionnelle du projet de formation motivé	fiche avenir et projet de formation motivé	Important
Savoir-être	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	motivation	Fiche avenir projet de formation motivé	Fiche avenir projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

scolaires				
-----------	--	--	--	--

Signature :

Pasquale MAMMONE,
Président de l'établissement Université d'Artois - Site
d'Arras